

CONDITIONS D'INTERVENTION
CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE ET DES MEDIAS

1. Définitions

Professionnel :	JP Mornard Management srl – BCE 0842.763.516 – 47, Vieux Chemin de Wavre – 1380 Lasne
Becompanies :	Nom de marque du Professionnel
Utilisateurs :	Personne qui visite ou interagit avec le site internet de Becompanies
Client :	Tant l'Utilisateur en son nom propre, que les éventuels futurs associés, que les (futurs) dirigeants, que (futurs) préposés de la Société pour laquelle l'Utilisateur se porte fort et caution solidaire et indivisible de manière irrévocable et irréfragable
Responsable de traitement RGPD :	Le Professionnel
Société :	Personne Morale Belge que l'Utilisateur demande au Professionnel de constituer pour le compte de l'Utilisateur et au nom de ce dernier et de type Société à Responsabilité Limitée ou Société en Commandite

2. Mission

La Mission consiste pour le Professionnel à organiser les démarches de constitution d'une Société pour le compte et au nom de l'Utilisateur et d'éventuels associés pour lesquels l'Utilisateur se porte irrévocablement fort de l'acceptation irrévocable des présentes conditions d'intervention.

L'Utilisateur se porte, également, irrévocablement fort pour les (futurs) associés, (futurs) dirigeants, (futurs) préposés de la Société de l'acceptation intégrale et irrévocable des présentes conditions d'intervention par ces derniers.

Lorsque l'Utilisateur valide sa demande de mission au Professionnel (le seul fait d'appuyer sur le bouton « Créer Société et Procéder au paiement » constitue irréfragablement une présomption de cette validation de la part de l'Utilisateur), ce dernier demande irrévocablement au Professionnel de créer pour lui et en son nom une personne morale belge de type Société à Responsabilité Limitée ou Société en Commandite selon son choix.

L'Utilisateur s'engage personnellement à en assumer toutes les conséquences généralement quelconques (y compris le paiement du Prix de la mission) de cette demande et se porte fort pour compte de la Société (créée ou en constitution), de ses (futurs) associés, (futurs) dirigeants, (futurs) préposés que ces derniers se déclareront irrévocablement sans le moindre recours généralement quelconque contre le Professionnel sauf en cas de faute lourde, volontaire et caractérisée de la part de ce dernier dans le cadre de la Mission.

3. Début de la Mission

Le fait, pour l'Utilisateur, de demander au Professionnel la création d'une Société est irrévocable et l'Utilisateur s'engage à honorer le Professionnel du Prix.

CONDITIONS D'INTERVENTION
CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE ET DES MEDIAS

Le Professionnel sursoira (la présente clause constitue une présomption irréfragable de la part de l'Utilisateur et de la Société et de toute composante du Client de l'acceptation et de sa propre responsabilité quant à cette surséance et ses éventuelles conséquences) au début effectif des démarches de sa Mission au paiement intégral du Prix sans que ni l'Utilisateur ni la Société (créée ou en constitution) ni une quelconque composante du Client ne puisse invoquer une responsabilité du Professionnel du fait de cette surséance

4. Annulation de Mission

L'annulation d'une mission par une personne autre que le Professionnel et sous l'autorisation de l'Utilisateur sera sans influence sur le prix convenu et n'entraînera la moindre réduction de prix (ou remboursement) et ce quel que soit le stade ou le moment où cette annulation est demandée.

Le Professionnel a la faculté, à tous moments, d'annuler la mission et ce sans avoir à se justifier.

Si le Professionnel demandait l'annulation de la Mission, il pourrait le faire sans la moindre indemnité généralement quelconque vis-à-vis de qui que ce soit mais devrait rembourser au Client, selon les instructions qui seront données par l'Utilisateur, (le remboursement du Prix sera éventuellement réduit d'éventuels débours que le Professionnel aurait subi).

L'Utilisateur en son nom propre et comme porte fort de tout tiers se prétendant créancier vis-à-vis du Professionnel du fait d'une annulation demandée par ce dernier se déclare sans le moindre recours (hors le remboursement, éventuellement partiel, du Prix) des conséquences généralement quelconques de l'annulation initiée par le Professionnel ou de la destination de l'éventuel remboursement

5. Obligations du Client

Eu égard à la mission confiée au Professionnel, le Client et l'Utilisateur s'engagent scrupuleusement à collaborer et à fournir précisément et à temps toutes les informations nécessaires dans la forme et de la façon que le Professionnel jugera adéquate et pour laquelle le Professionnel sera souverain.

6. Interruption de Mission

Si la Mission devait être interrompue par un manquement généralement quelconque de la part de l'Utilisateur ou du Client au sens générique ou de l'une des composantes de ce dernier, l'Utilisateur serait irréfragablement réputé seul responsable de cette interruption, devrait en assumer toutes les conséquences généralement quelconques vis-à-vis de tout intéressé se déclarant lésé (y compris le Professionnel)

Une interruption de plus de 5 (cinq) jours ouvrables (samedis compris) de la Mission due à un ou plusieurs manquements à ses obligations de la part de l'Utilisateur, du Client ou d'une des composantes de ce dernier pourra donner lieu à la facturation de la part du Professionnel vis-à-vis de l'Utilisateur, d'un supplément de Prix de maximum 60 % (soixante) du Prix et dont le

CONDITIONS D'INTERVENTION
CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE ET DES MEDIAS

niveau est laissé souverainement à l'appréciation du Professionnel (auxquels le Professionnel peut ajouter, le cas échéant d'éventuels débours qu'il aurait supporté). Dans ce cas, la mission ne reprendra qu'au paiement intégral au Professionnel de ce supplément de prix (et des éventuels débours) sans que cette nouvelle surséance ne puisse faire naître la moindre responsabilité du Professionnel vis-à-vis de quiconque.

Une interruption de plus de 8 (huit) jours ouvrables (samedis compris) de la Mission due à un ou plusieurs manquement à ses obligations de la part de l'Utilisateur, du Client ou d'une des composantes de ce dernier pourra, à sa seule discrétion souveraine, être irréfragablement considéré, par le Professionnel comme un acte équipollant à annulation de la mission par l'Utilisateur.

7. Données communiquées

Toute donnée généralement quelconque communiquée par l'Utilisateur ou tout tiers généralement quelconque dans le cadre de la Mission et/ou des événements (pré)contractuels et/ou de l'utilisation du site internet du Professionnel:

- Pourra faire l'objet de collecte, traitement, gestion, stockage et utilisation de la part du Professionnel ; ce dernier pourra les communiquer à des tiers impliqué dans l'exécution d'une éventuelle Mission.
- Seront irrévocablement et irréfragablement garanties quant à leur réalité, pertinence, exactitude et exhaustivité tant par leur déposant auprès du Professionnel que par l'Utilisateur. Le Professionnel ne pourra jamais et en aucun cas être tenu responsable de données sciemment ou fortuitement incomplètes, inexactes, parcellaires ou fausses transmises par tout tiers généralement quelconque, par l'Utilisateur ou par toute composante généralement quelconque du Client
- L'Utilisateur et le déposant d'information s'engage irrévocablement à tenir indemne le Professionnel (quitte à intervenir volontairement) de toute action généralement quelconque, initié par toute personne généralement quelconque pour toute information volontairement ou involontairement non conforme à la réalité et/ou au prévisions qui aurait été transmise au Professionnel par le déposant d'information.
- Le plan financier éventuel, éventuellement réalisé par le Professionnel dans le cadre de la Mission, sera confectionné sous l'unique responsabilité de l'Utilisateur (qui en subira tous les risques et les conséquences généralement quelconques) tant dans ses données collectées que dans le plan financier lui-même et les prévisions y liées. L'Utilisateur garantit irrévocablement le Professionnel de l'exactitude, exhaustivité, précision, congruence et réalité des informations et éléments généralement quelconques.
- Le professionnel est seulement et uniquement responsable de l'application des règlements et usages légaux et administratifs en vigueur au moment de l'exécution de sa Mission.

CONDITIONS D'INTERVENTION
CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE ET DES MEDIAS

- Le responsable de traitement RGPD des données est le Professionnel et les données collectées seront conservées le temps nécessaire à leur utilisation dans un cadre non-, pré- ou contractuel et afin d'assurer la sécurité juridique de la responsabilité civile d'un quelconque intervenant lors d'une éventuelle Mission.
- Le déposant a un droit d'accès aux informations collectées mais n'aura de droit de rectification que dans la mesure où les informations n'auront pas été utilisées dans le cadre d'une éventuelle Mission.
- Lorsque l'Utilisateur ne souhaitera plus que ses données soient traitées ; à la condition que ces dernières n'aient pas été utilisées dans le cadre d'une éventuelle mission et qu'il se trouve dans les conditions pour demander le droit à l'effacement, le Professionnel effacera les dites données. Cette suppression sera faite endéans le mois suivant la notification de la demande de l'Utilisateur, à moins que la conservation des données s'avère nécessaire pour respecter une obligation légale ou la constatation de faits quant à l'exercice de la défense de droits en justice.
- L'Utilisateur dispose d'un droit d'opposition à toute utilisation de ses données à des fins de prospection. Il pourra, à tout moment, gratuitement et sans devoir présenter de justification, faire valoir son droit d'opposition en adressant un email, à cette fin, à l'adresse suivante : info@becompanies.net
- L'Utilisateur a le droit d'obtenir la limitation du traitement de ses données, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

8. Capital social de la Société.

Le capital social éventuel que les associés de la Société pourraient décider de constituer sera entièrement souscrit et libéré par les (futurs) associés de la Société sans la moindre intervention du Professionnel.

Le Professionnel ne participera, ne souscrira et ne libérera le moindre capital de la Société.

L'Utilisateur garantira le Professionnel que le capital social de la Société sera entièrement souscrit et dûment libéré dans les 5 jours ouvrables de la fixation d'un commun accord entre le Professionnel et l'Utilisateur

À dater du 6^{ème} jour ouvrable, la mission sera interrompue, traitée selon le prescrit de l'article 6 et la responsabilité de cette interruption sera irréfablement présumée être attribuée à l'Utilisateur.

9. Honoraires

Le Prix affiché pour une mission sur le site du Professionnel est payable immédiatement et dès validation de la mission par l'Utilisateur sans escompte et par tout moyen autorisé par le Professionnel.

CONDITIONS D'INTERVENTION
CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE ET DES MEDIAS

Les Prix peuvent être modifiés par le Professionnel à tout moment sans la moindre justification.

Tout paiement au Professionnel doit être fait au grand comptant.

Pour être valable, toute contestation d'honoraire devra intervenir au plus tard le 7^{ème} jour calendrier suivant la date d'émission de la facture, par recommandé, au siège social du Professionnel. Passé ce délai et sans contestation valable, et précisément justifiée, les honoraires facturés seront irréfragablement considérés comme dus et définitifs ; toute contestation étant forcloses.

10. Obligations du Professionnel

Le Professionnel n'a une obligation que de moyen.

Il ne pourra être tenu responsable des conséquences généralement quelconques d'information et/ou éléments qui lui seraient transmis dans le cadre de sa mission et qui se révéleraient inexacts, imprécis, incomplets ou faux.

Le Professionnel s'engage à apporter le plus grand soin à l'exécution des missions qui lui sont confiées, dans la mesure où les moyens réclamés à cet effet auront été mis à sa disposition.

Le professionnel accomplit en toute indépendance, avec dignité, probité ainsi que de manière consciencieuse, loyale et discrète, les missions qui lui sont confiées. Il ne peut pas être tenu responsable des résultats obtenus.

11. Droit Applicable et Résolution des Litiges

L'interprétation et l'exécution de la convention sont régies par le droit belge.

Toute contestation, de quelque nature que ce soit, relève de la compétence du Cepani, 8, rue des Sols à 1000 Bruxelles siégeant selon le droit belge, à un seul arbitre en premier et en dernier ressort.